

## COMMISSION ENVIRONNEMENT-URBANISME DU 12 SEPTEMBRE 2022

Etaients présents : M. BAUCHARD, M. DAMERT, M. DELAURAT, M. GUILLOT, M. REGERAT, M. ROBERT, M. THUIZAT.

La commission se tient en présence de Laurent Sepeau, Jean-Michel Bourgeot et Quentin Duguet.

Laurent Sepeau se présente et lance les différents sujets qui ont donné lieu à de nombreux échanges.

### ⇒ **Entretien des trottoirs**

- Laurent Sepeau explique l'organisation des équipes et les différentes techniques possibles pour effectuer cet entretien :
  - Chalumeau : limite économique, autonomie peu importante, utile pour le traitement des plantes à la naissance seulement (sinon son efficacité est diminuée)
  - Ratissoire, tondeuse : moyen de maîtriser, mais qui demande un travail répétitif et assez long.
- Laurent Sepeau, Jean-Michel Bourgeot, ainsi que les Sages notent qu'il n'y a pas de service qui réponde à la demande et qu'il serait intéressant que ce dernier fasse l'œuvre d'une réflexion du Conseil des sages.
- En parallèle, sont évoquées les différentes gênes causées par les haies ou arbre des particuliers, mal entretenues. Une méthode, que regrettent les Sages, existait auparavant : un courrier pour rappeler les obligations des propriétaires.
  - Les Sages aimeraient que cette méthode soit à nouveau utilisée et pensent qu'elle suffirait à réduire considérablement les gênes de ce type.

*Point de droit* : En cas d'accident d'un riverain, ce dernier est l'unique responsable.

### ⇒ **Parc du Danube**

- Laurent Sepeau explique la situation quant au Jardin des Senteurs. Ce dernier a été fait hors sol pour des raisons de qualité de sol. Toutefois, ce dernier ne peut plus être entretenu par faute de moyens et risque d'être abandonné.

### ⇒ **Cimetière**

- L'entretien de ce dernier était complexe depuis l'interdiction d'utiliser du désherbant. Toutefois, un renfort permanent est apporté à l'équipe en charge du cimetière par un salarié du chantier d'insertion. Il est à noter que nous devons faire évoluer notre regard sur la nature.

*Point de droit* : Les allées sont propriétés de la mairie.

Les inter-tombes sont des propriétés privées.

### ⇒ **Terrain de Bellevue**

- Le terrain de Bellevue A n'était pas équipé d'arrosage automatique (ce dernier étant idéal car il permettait d'arroser beaucoup mais pas souvent et donc de laisser l'eau entrer en profondeur).
- Ce dernier est équipé d'un autre système d'arrosage qui arrose en faible quantité et contraint donc à arroser souvent, ce qui pose problème certaines fois car l'eau n'a pas le temps d'entrer en profondeur.

- Le champignon appelé, Pythium, a réussi à se développer et a dévasté en 48 heures des heures de travail.

Le terrain de Bellevue reçoit donc un soin particulier pour le remettre en état.

## ⇒ **Lavoir des Bataillots**

- Une réhabilitation est envisagée mais un travail de fond est à faire (ce qui passe par des expertises, des devis...).
- Jean-Michel Bourgeot précise qu'une prise en charge partielle de la rénovation serait envisageable par les Architectes des Bâtiments de France (ABF). Toutefois, ces démarches sont longues et demandent de la patience.
- Les Sages pensent que les aménagements routiers réalisés devant le lavoir lui font perdre de l'intérêt et aimeraient qu'il soit mis en valeur.

## ⇒ **Ancienne tuilerie**

- Echange entre les Sages et Jean-Michel Bourgeot pour une prise en charge partielle des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

## ⇒ **Circulation autour de la place Jules-Ferry**

- Le prolongement du boulevard Louis-Guillot pour rejoindre la rue Paul-Corne a été évoqué et ses prochaines étapes expliquées.
- L'apport d'un nouveau tronçon à ce boulevard permettrait d'être relié à la D979 donnant sur la route de Chevagnes et Lusigny et d'alléger la circulation autour de la place.

## ⇒ **Point législation sur les murs devant les habitations**

- La réglementation veut qu'un mur, muret, ne dépasse pas 1,80 m lorsqu'ils sont du côté de la rue. Pour ce qui est de ceux situés entre les habitations, il n'y a pas de réglementation.
  - Cette dernière n'est pas toujours connue et pourrait faire l'œuvre d'une communication, menée par le Conseil des Sages, qui vise à inciter le respect de cette réglementation.

## ⇒ **Boulevard Emile-Zola**

- Laurent Sepeau et Jean-Michel Bourgeot expliquent aux Sages que le département est « presque » prêt à entreprendre les travaux du revêtement de ce boulevard.
- Problème subsiste toujours, le département ne donne aucune subvention à la commune pour la réalisation des travaux sur les trottoirs du boulevard.
- Il existe un tableau qui classe la qualité des différentes rues de la commune et qui pourrait à l'occasion d'une future commission être présenté aux Sages.

## **Les Sages ont eu des réponses supplémentaires à leurs demandes**

- ⇒ Des rondins seront mis à Champvallier pour faire office de bancs.
- ⇒ La main courante dans le passage reliant Champvallier aux Ozières, n'est pas possible. Il y a un risque d'embâcle sous le pont en cas d'éventuelles crues et de plus ce pont est propriété du département.

# Compte-rendu de la séance de travail

## Les prochaines commissions

- ⇒ **Commission sécurité et solidarité**, jeudi 13 octobre à 18 h au foyer de la Baigneuse.
- ⇒ **Commission culture**, mardi 4 octobre à 18 h au foyer de la Baigneuse.
- ⇒ **Commission environnement et urbanisme**, jeudi 19 octobre à 18 h au foyer de la Baigneuse.

Clôture de la séance à 20h15.